Analyse phonologique et reconstruction⊡Saussure et le Mémoire

Gabriel Bergounioux
Université d'Orléans / CORAL
gabriel.bergounioux@wanadoo.fr

On propose une présentation des analyses du *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes* (1878) afin d'en tirer les conséquences pour une théorie phonologique de la reconstruction.

1. Une difficultéde la grammaire comparée : le vocalisme du proto indo-européen

Bopp a établi en 1816 des principes de correspondance phonétique entre les dialectes de la famille indoeuropéenne. Il en a déduit une liste de morphèmes (marques et racines), de la forme CV, CVC, CCV etc. qu'il décline à partir d'un répertoire fini de timbres vocaliques. Cinquante ans plus tard, Schleicher a tenté de reconstruire le proto indo-européen dans une perspective sanscritocentriste, privilégiant une réduction du choix vocalique au seul /a/. A partir de 1876, Les Junggrammatiker ont reconfiguré l'inventaire des voyelles en distinguant trois timbres auxquels s'ajoutent des diphtongues et des sonantes.

2. Le Mémoire en débat

En 1877, Saussure publie l'article (Essai d'une distinction des différents a [= voyelles] indo-européens » dont il reprend la matière et critique les conclusions un an plus tard. En effet, le *Mémoire* (1878) se donne pour fin de reconstituer un état archaïque (plutôt que primitif) du système vocalique de l'indo-européen. L'explication ne repose pas sur une série de correspondances entre proto indo-européen et attestations de langues indo-européennes. La démonstration est conduite à l'intérieur du proto indo-européen, sur le vocalisme comme structure, à partir de ce que les remaniements opérés lors de la dialectalisation permettent de découvrir. Les produits d'évolution sont démarqués entre langues asiatiques (ou ariennes) et langues européennes dans les langues asiatiques, entre le sanscrit et l'iranien ancien dans les langues européennes, entre le groupe du nord (germanique + (baltique + slave)) et le groupe du sud (grec et latin).

De la non coïncidence entre les différentes structures phonologiques attestées se déduiraient les indices pertinents qui concourent à l'établissement d'un état antéscriptural. L'objectif n'est plus la reconstitution substantielle, réaliste des racines, mais une notation algébrique (l'expression est de Saussure) des composants du système phonologique. Dans le système qu'il déduit, Saussure fait apparaître, en proto indo-européen, deux phonèmes non retranscrits, les *laryngales*, conservées notamment sous forme de quantité vocalique.

3. Les éléments

L'une des conclusions du *Mémoire* est la suivante⊡ en proto indo-européen, il existe une seule position vocalique par morphème. Le phénomène est obscurci par l'existence de trois degrés de réalisation du vocalisme,

par les modifications de surface provoquées par la disparition de la voyelle, par la prothèse vocalique des sonantes et par la disparition pré-historique des laryngales.

Quand Saussure démontre qu'une même racine, ou qu'un même suffixe se présente sous trois formes, soit avec e, soit sans e, soit avec e,

Ainsi, il aboutit à une théorie des éléments (ou cellules) qui concourent à la production d'une unité Un élément est un morphème gouverné par un locus apophonique. La racine est désignée comme élément présuffixal ou pré-désinentiel, perdant sa désignation unique et le privilège que lui avait accordé la grammaire comparée. Elle a pour définition sa place dans la concaténation des éléments, une rectification exigée par le remplissage (ou non) de la position vocalique et le déplacement de l'accent. A son tour le suffixe est désigné comme pré-désinentiel. Dans les deux cas, on passe d'une définition absolue (la racine, le suffixe) à une relation déterminée par l'élément à droite.

Ces cellules n'ont plus alors de correspondance possible avec le fait syllabique. L'ensemble des opérations de transformation qui s'exercent sur les éléments se réduit à deux : partant d'un état de la racine où la position vocalique est remplie par e (cette position pouvant correspondre à une moitié de diphtongue), la première opération efface le e, l'autre y substitue le o. Après exclusion du e, une position vocalique peut récupérer du matériel segmental sur une sonante jusqu'alors assignée à une position consonantique. Sinon, une séquence comprenant deux positions vocaliques se trouve ramenée à une seule syllabe.

En résumé, la cellule est constituée par un locus apophonique qui gouverne la définition et l'ancrage des unités adjacentes, en particulier les laryngales, et le placement de l'accent.

4. Les suites du débat

Selon Saussure, il n'y a pas d'opposition quantitative en proto indo-européen et l'opposition qualitative (timbre) est un effet de l'apophonie, en sorte que le « Système primitif des voyelles \square ne se fixe pas dans un tableau des réalisations substantielles mais comme le paradigme des unités pouvant commuter sur une position vocalique. La liste se résume à $\square e$, o, zéro. La morphologie est déterminée par le locus apophonique, lui-même conditionné par des relations de précessions.

Ce sont ces avancées qui seront contestées par Brugmann (réponse de Saussure dans *Phonétique*, 1995) et par J. Schmidt (réponse de Saussure dans *Théorie des sonantes*, 2002). Ce sont elles qui aboutiront à la théorie des laryngales dont Kurylowicz apporte la démonstration épigraphique en hittite.

Le *Mémoire* pourrait à bon droit revendiquer le titre de première application d'une phonologie structurale qui n'a pas encore déclaré sa théorie. Il est aussi la préfiguration d'une analyse à même d'intégrer les apports du comparatisme.

Référence du Mémoire

Recueil des publications scientifiques, Genève, Slatkine, 1970 (Première édition 1922)